

**CHAMPAGNE
 ARDENNE**

Les deux entreprises ont obtenu deux des six agréments délivrés pour toute la France par la Direction des douanes pour construire des usines de production d'éthanol et de diester dans la Marne et dans l'Aube.

Biocarburants : Cristanol et Diester Industrie vont investir 185 millions

DE NOTRE CORRESPONDANT
 À NANCY.

Deux des six nouvelles usines de production de biocarburants – trois pour des esters méthyliques d'huiles végétales et trois pour de l'éthanol – qui vont pouvoir être construites en France le seront en Champagne-Ardenne, selon les agréments attribués par la Direction des douanes. Baptisé Cristanol, le projet commun déposé par les groupes coopératifs sucrier Cristal Union (1.150 salariés, 835 millions d'euros de chiffre d'affaires) et céréaliier Champagne-Céréales (1.500 salariés, 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires), à Bazancourt-Bétheniville dans la Marne, a obtenu un agrément pour la production de 80.000 tonnes de bioéthanol, d'ici à 2007. « Le lancement d'une première tranche d'investissement de 90 millions d'euros est effectif dès maintenant. La deuxième, de 90 millions d'euros, s'inscrira dans le plan gouvernemental de développement complémentaire des biocarburants portant sur la période 2008-2010 »,

indique-t-on chez Cristal Union. Au total, cette unité de production aura une capacité annuelle de 280.000 tonnes et générera la création d'une centaine d'emplois. Elle traitera les betteraves et les céréales de Champagne-Ardenne et des régions limitrophes.

Réduire les rejets de CO

L'autre projet, au Mériot dans l'Aube, porté par Diester Industrie, filiale de Sofiprotéol, l'établissement financier de la filière huiles et protéines végétales, a été agréé pour produire annuellement 130.000 tonnes d'ester méthylique. Il mobilise un investissement de 95 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 13 millions d'euros apportés par les collectivités territoriales pour l'aménagement et l'accès des terrains. Ce site triturerà à terme 800.000 tonnes de graines – essentiellement de colza – en provenance de Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine et du Bassin parisien. Sofiprotéol a déjà signé un accord avec le groupe pétrolier Total pour la fourniture de diester. Courant au moins

jusqu'en 2012, ce contrat porte sur des quantités croissantes, de 230.000 tonnes à 600.000 tonnes.

La construction de ces usines s'inscrit dans le cadre de l'appel d'offres lancé en février par le gouvernement en vue de tripler, d'ici à cinq ans, la production française de biocarburants afin de mettre en œuvre la réglementation européenne visant à incorporer, d'ici à 2010, 5,75 % de biocarburants dans l'essence comme dans le gazole afin de réduire de 7 millions de tonnes par an les rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Les quatre autres sites seront implantés, pour la filière éthanol, à Lillebonne (Seine-Maritime) par le groupe coopératif Terreos et à Lacq (Pyrénées-Atlantiques) par AB Bioenergy France, groupant l'espagnol Abenagoa Energy, Dyneff, l'Association générale des producteurs de maïs et Aquitaine Industries Innovation. Pour la filière diester, ils seront implantés par Sofiprotéol à Compiègne (Oise) et Montoir (Loire-Atlantique).

PASCAL AMBROSI

